

## **6. Directives techniques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets constitués de mercure ou de composés du mercure, en contenant ou contaminés par ces substances**

**Décision :** BC-14/8 : Directives techniques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets constitués de mercure ou de composés du mercure, en contenant ou contaminés par ces substances

**Contexte :**

Dans la décision BC-14/8, la Conférence des Parties a, entre autres, décidé que les directives techniques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets constitués de mercure ou de composés de mercure, en contenant ou contaminés par ces substances devraient être mises à jour et de créer un petit groupe de travail intersessions, fonctionnant par voie électronique, qui contribuera à l'exercice de mise à jour. En outre, la Conférence des Parties a invité les membres du petit groupe de travail intersessions à coopérer avec le groupe d'experts techniques sur les seuils applicables aux déchets de mercure créé par la décision MC-2/2, si ce dernier les y invite.

**Suite donnée :**

	<b>Demandes d'informations</b>	<b>Répondants</b>	<b>Méthodes de communication des informations</b>	<b>Dates limites de communication des informations</b>
a)	Les Parties sont invitées à envisager de jouer un rôle de chef de file dans la mise à jour des directives techniques visées au paragraphe 1 de la décision BC-14/8 et de faire savoir au Secrétariat si elles sont disposées à le faire.	Parties	Veillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous	<b>31 août 2019</b>
b)	Les Parties et autres intéressés sont invités à nommer des experts qui feront partie du petit groupe de travail intersessions et à en communiquer les noms au Secrétariat.	Parties Autres intéressés	Veillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous ou en remplissant le formulaire qui sera mis à disposition sur le site Web de la Convention.	<b>31 août 2019</b>

**Point de contact :**

M<sup>me</sup> Carla Valle-Klann (E-mail : [carla.valle@brsmeas.org](mailto:carla.valle@brsmeas.org), Tél. : +41 22 917 86 86, Fax : +41 22 917 80 98).